

Bilan de mi-étape en quatrième

Renseignements utiles

Académie : Poitiers ;

Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement : collège Albert Micheneau ;
16240 VILLEFAGNAN .

ZEP : non

Téléphone : 05 45 31 61 67.

Fax : 05 45 31 69 30 .

Mél : ce.0160115n@ac-poitiers.fr

Coordonnées d'une personne contact : M. Leporati, principal

Classe(s) concernée(s) : 4èmes.

Discipline(s) concernée(s) ?

Date de l'écrit : 20 Avril 2007, mai 2008

Axe national concerné et éventuellement axe académique : orientation

Résumé :

Le bilan mi – étape a donné une image d'ouverture du collège sur la prise en compte du projet personnel de l'élève, facilité la communication à l'égard des familles de quatrième souvent angoissées par cette inconnue qui se profile à l'horizon : l'orientation de leur enfant.

Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES - DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège	Diversification pédagogique Individualisation Parcours personnalisé de réussite éducative	Comportements de rupture Connaissance du monde professionnel Difficulté scolaire Orientation	Indifférent

Bilan mi – étape en quatrième : le bilan au bout de trois années de fonctionnement

Cela fait trois ans que je suis Principal au collège Albert Micheneau. C'est un collège rural du Nord Charente, qui compte actuellement 168 élèves avec 8 divisions.

A mon arrivée, et au regard de l'analyse des principaux indicateurs, notamment les effectifs (*annexe 1 : « historique des effectifs »*), **une problématique s'est imposée : la diminution de l'effectif lors du passage de la quatrième à la troisième**. La raison n'était pas un taux de passage faible, mais une orientation vers des voies liées à l'entrée dans la vie professionnelle choisie par les élèves et leurs familles. La plupart avaient un passé douloureux à l'école, souvent teinté d'échec scolaire.

Cette chute des effectifs mettait en péril le maintien d'une seconde division en troisième. Or, dans le cadre d'une volonté partagée avec l'ensemble de la communauté scolaire, il s'avérait désastreux de perdre une division alors que l'objectif de l'établissement est d'atteindre les deux cents élèves.

Aussi, fort de mon expérience acquise dans une ZEP zone violence dans les quartiers nord de Marseille où nous étions confrontés à la perte de 40% d'une cohorte avec des élèves atteignant l'âge de 16 ans en quatrième voire en cinquième, j'ai mis en place le bilan mi - étape.

En quoi consiste-t-il ?

Il s'agit de rencontrer au cours d'un bilan de compétences chaque élève de quatrième et sa famille. C'est le chef d'établissement qui participe à ces réunions qui ont lieu en principe durant tout le second trimestre.

Pourquoi ?

Pour deux raisons : d'une part, ce moment est privilégié car il permet de créer ou de renforcer le lien de confiance entre l'élève, sa famille et le collège ; ainsi, le chef d'établissement n'apparaît pas uniquement comme le responsable administratif du collège mais comme étant aussi impliqué dans l'avenir de ses élèves à travers l'évocation du projet personnel de ces derniers ; il s'inscrit aussi dans sa dimension pédagogique. D'autre part, dans un collège rural de petite dimension (18 professeurs dont 8 en services partagés), ce sont souvent les mêmes professeurs qui participent à toutes les institutions de l'E.P.L.E. : conseil d'administration, commission permanente, professeur principal,Il était difficile de demander de nouveau aux professeurs principaux de quatrième d'alourdir leurs interventions à hauteur de 40 heures environ, soit une heure par entrevue.

La menée de l'entretien

Aussi, les deux premières années de cette expérience, j'étais sciemment le seul dépositaire de ce projet. Je prenais systématiquement des notes pendant l'entretien sur une matrice (*annexe 2*) et elles étaient communiquées non seulement aux professeurs principaux de quatrième mais aussi à ceux de troisième à titre informel.

L'entretien se passe dans le bureau du chef d'établissement. J'utilise toujours la même structure papier. J'explique à la famille et à l'élève l'objectif de cette réunion. Les questions sont ouvertes de manière à favoriser l'interactivité : quel est ton projet de sortie du collège ? Quel bilan tires - tu de tes deux premières années au sein du collège (6° et 5°) ? Comment envisages - tu les deux prochaines années (4° et 3°) ? La famille est aussi sollicitée : comment vivez - vous le collège : relations avec les enseignants, le chef d'établissement, les autres adultes, l'accueil, l'évaluation et le suivi de votre enfant ? Que pensez - vous du projet de votre enfant ? J'explique à l'élève et à ses parents que les notes prises n'impliquent pas que le projet est fixé et restera figé : par définition, le projet évoluera mais il nous permet de poursuivre l'objectif global d'éducation à l'orientation de l'élève, débuté en cinquième et qui aboutira à l'orientation fin de troisième.

L'entretien dure en moyenne une heure.

Depuis cette troisième année (2007/2008), les professeurs principaux rejoignent le chef d'établissement dans les personnes susceptibles de recevoir l'élève et ses parents.

La répartition penche en faveur des professeurs principaux
(*annexe 3 : « calendrier bilan mi - étape 2007/2008 »*).

Evaluation

Le résultat au bout de trois années de mise en place est encourageant :

- aucun parent ne manque ce rendez-vous,
- environ 10% de l'effectif qui avait envisagé de quitter le collège pour un pré - apprentissage ou intégrer une MFR reste finalement au collège car un parcours plus individualisé leur ait proposé (*annexe 1* plus particulièrement la partie sur l'évolution des effectifs en troisième depuis dix ans qui montre une remontée au cours des deux dernières années),
- c'est un moment privilégié d'informations auprès des parents et des élèves des ressources internes à l'établissement qui peuvent les aider dans la mise en place du projet personnel de l'élève (COPsy, ressources documentaires au CDI, possibilité de mise en place de projet individuel de formation),
- ce rendez-vous permet la mise en place du contrat d'orientation : l'élève et ses parents savent quelles sont les attentes de l'institution scolaire en matière d'orientation en fonction du parcours pressenti par l'élève (*annexe 4 « synthèse du questionnaire de satisfaction 2006/2007 »*),
- les professeurs principaux commencent à s'emparer de ce dispositif au cours de cette troisième année,
- le bilan mi-étape permet de travailler 15 mois avant l'orientation fin de troisième avec l'élève, sa famille et l'équipe pédagogique qui en troisième est sensiblement la même qu'en quatrième.

Evolution de cette innovation

Qu'en sera-t-il désormais avec l'entretien d'orientation obligatoire en troisième ? Le bilan mi - étape aura - t - il encore du sens ?

Certainement si la problématique de la fuite des élèves fin de quatrième continue à se poser. Le bilan mi - étape pourra préparer la voie à l'entretien d'orientation de troisième où ce seront les professeurs principaux du niveau qui maîtriseront cette réunion individualisée.

En conclusion, je peux dire que le bilan mi - étape a :

- permis de stabiliser l'effectif en troisième et a évité la perte d'une division sur ce niveau,
- donné une image d'ouverture du collège sur la prise en compte du projet personnel de l'élève, facilité la communication à l'égard des familles de quatrième souvent angoissées par cette inconnue qui se profile à l'horizon : l'orientation de leur enfant.

EFFETS DE L'INNOVATION : AUTO-EVALUATION (dans l'écrit de l'équipe)

Public concerné	Elèves	Enseignants	Projet d'établissement
Etapes d'évaluation			
HIER, LES CONSTATS (analyses ou attentes ou conception de stratégies, de processus...)	Fuite des élèves en fin de 4 ^{ème} vers les MFR et CFA . Risque de perte d'une classe de 3 ^{ème} .	Peu réactifs à cette situation.	Il ne comporte pas de réelle programmation des actions d'orientation sur la totalité du cursus élève.
AUJOURD'HUI, LES EVOLUTIONS (résultats en termes de connaissances, ou de capacités, compétences, d'attitudes ; l'aspect qualitatif....)	Un pourcentage plus important d'élèves reste en troisième. Une classe de ce niveau a ainsi pu être sauvée.	Action isolée du principal qui est l'unique porteur du projet.	Bilan de mi-étape en milieu de 4 ^{ème} . Il constitue un moment fondamental du processus d'orientation de l'élève.
DEMAIN, LES IMPACTS (réajustements prévus ou effets dans la durée ou perspectives...)	Aider l'élève à donner du sens à son travail scolaire. Mieux impliquer les familles. Interpeller l'ensemble de l'équipe éducative	Faire participer les professeurs principaux de 4 ^{ème} à la réalisation de ce bilan de mi-étape.	Réussir l'orientation la plus forte possible en seconde générale et en LP.
Conditions de réussite	Modification des représentations des élèves, des parents, des enseignants, des décideurs locaux. Augmenter la confiance des différents partenaires de l'établissement.		
Outils d'évaluation utilisés	Nombre d'élèves inscrits en 3 ^{ème} et pourcentage de passage en seconde générale et en LP.		